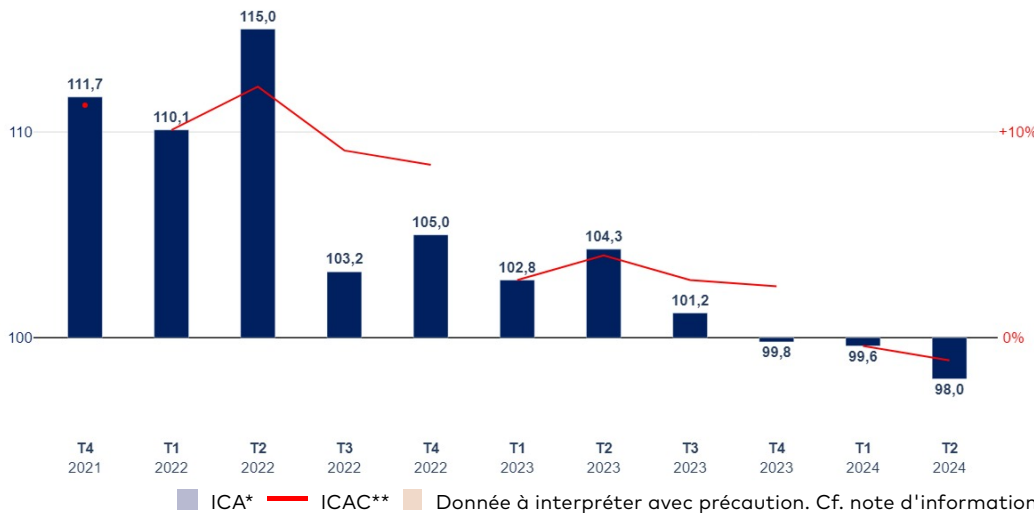


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

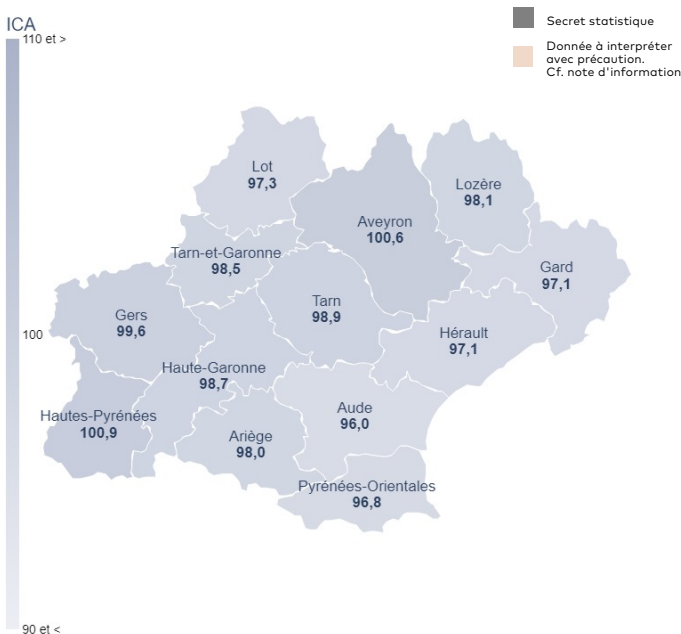
Au 2e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 65 000 TPE-PME d'Occitanie de notre échantillon est de 98 soit une diminution de 2% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2023. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de baisse d'activité pour les entreprises de la région. Cette performance les place au 11e rang du classement national avec un résultat inférieur de 0,6 point à la moyenne française. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique un recul de CA de 1,1% depuis le début de l'année.

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2% en juin 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à se réduire après les fortes hausses de 2023. Cette légère baisse s'explique par le ralentissement sur un an des prix de l'énergie (notamment des produits pétroliers), ainsi que par celui des prix de l'alimentation. Le taux d'inflation garde par conséquent un impact en valeur sur le CA, mais plus limité.



-1,1 %
de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

La carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 2e trimestre 2024, seuls deux départements sur les treize que compte la région ont enregistré une progression d'activité par rapport au 2e trimestre 2023 : les Hautes-Pyrénées (+0,9% en valeur) et l'Aveyron (+0,6%).
- Les entreprises du Gers (-0,4%), du Tarn (-1,1%), de Haute-Garonne (-1,3%), du Tarn-et-Garonne (-1,5%), de la Lozère (-1,9%) et de l'Ariège (-2%) affichent des baisses inférieures ou égales à la moyenne régionale (-2%).
- Celles du Lot (-2,7%), du Gard (-2,9%) et de l'Hérault (-2,9%), affichent quant à elles des baisses supérieures à la moyenne régionale.
- Les entreprises des Pyrénées-Orientales (-3,2%) enregistrent la plus forte diminution.

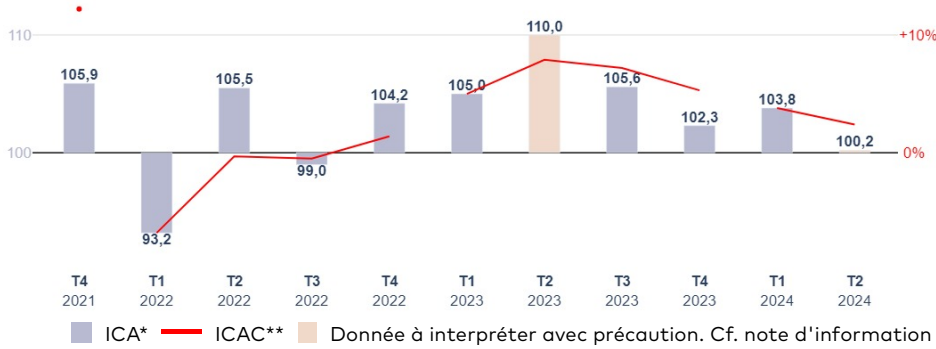
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
**L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 646 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon voient leur CA croître de 0,2% en valeur au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023 et de 2,4% en cumulé depuis début d'année. Si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés grâce à la vente en grande quantité et qui présentent l'avantage d'une plus longue conservation. Cependant, l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur. De plus, de nombreuses boulangeries-pâtisseries montent en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.



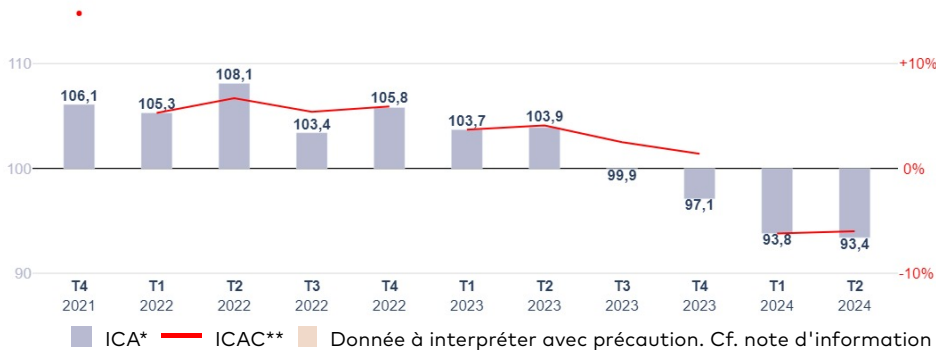
+2,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Construction

Les 10 224 TPE-PME de la construction de l'échantillon voient la diminution d'activité s'accroître lors du 2e trimestre 2024 : -6,6% après -6,2% lors du 1er trimestre 2024 et -2,9% lors du 4e trimestre 2022. En cumulé depuis le début d'année, la baisse de CA atteint 6%. La crise du logement continue d'impacter le secteur avec une chute des mises en chantier dans le logement neuf atteignant 13,9 % entre les premiers trimestres 2023 et 2024, selon un article de Batirama publié le 10 juillet 2024. Avec un nombre de transactions dans l'ancien qui continue de se réduire, l'activité d'entretien-rénovation de logements n'est pas plus porteuse, d'autant plus que l'activité de rénovation énergétique tourne au ralenti depuis le début d'année. La dynamique resterait en revanche positive dans le non-résidentiel avec une croissance de l'activité de 2,6% au 1er trimestre 2024, selon le même article de Batirama. Autre élément positif, les prix des matériaux seraient actuellement sur une tendance baissière, même s'ils restent de 30 % à 40 % au-dessus de leur niveau de 2019.



-6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 2 032 structures de maçonnerie de l'échantillon affichent un CA en recul de 9,4% au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023, après la baisse de 7,6% du 1er trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 8,3%. Les entreprises du secteur subissent de plein fouet la crise du marché de la construction neuve dont elles sont intrinsèquement dépendantes. C'est d'ailleurs le corps de métier qui affiche les baisses d'activité les plus importantes.



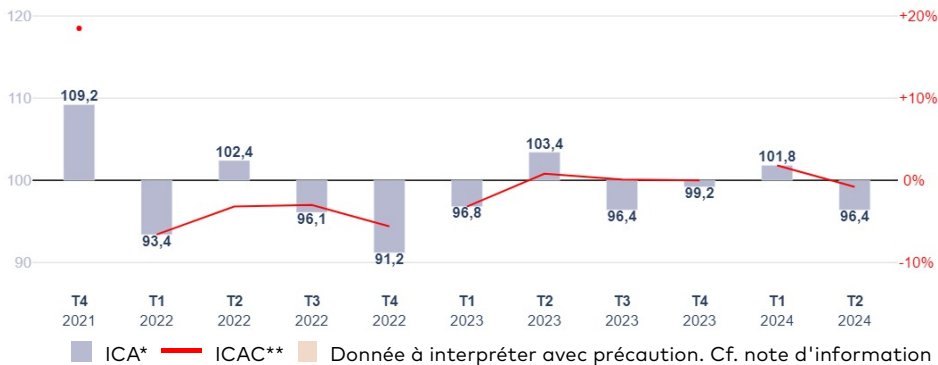
-8,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (4511Z)

Après la hausse du trimestre précédent, les 449 commerces de voitures et véhicules légers de notre échantillon voient leur CA se réduire au 2e trimestre 2024 (-3,6% en valeur par rapport à la même période de l'année précédente). En cumulé depuis le début d'année, le CA enregistre une baisse de 0,8%. Selon le dernier rapport de la Plateforme automobile (PFA) réalisé à partir des données compilées de « AAA Data », le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves a diminué de 4,8% en juin 2024 par rapport à juin 2023, tandis que les immatriculations des véhicules utilitaires légers neufs ont progressé de 15,8%. Si le marché reste porté par les modèles hybrides et électriques (respectivement +25% et +15% depuis le début d'année), les ventes de voitures électriques ont chuté lors du mois de juin, avec une baisse de 11%.



-0,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 1 445 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un onzième trimestre consécutif de hausse d'activité (+4% en valeur par rapport au 2e trimestre 2023). En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint 4,6%. Selon le baromètre Mobilians-Solware de janvier 2024, le CA reste porté par l'augmentation des prix liée à la hausse du coût des pièces mais aussi à celle du coût de la main-d'œuvre qui progresse encore plus vite. En effet, d'après une étude publiée par l'association Sécurité et réparation automobile (SRA) de mars 2024, le coût moyen des réparations automobiles a augmenté de 7% entre 2022 et 2023, plus précisément de 8,6% pour les ingrédients de peinture, de 7,5% pour les pièces de rechange et de 5,9% pour la main-d'œuvre. Dans ce contexte, selon la note Altaras de juillet 2024, le nombre de défaillances d'entreprises en France pour les entreprises du commerce et de la réparation de voitures a augmenté de 25,6% au deuxième trimestre 2024.



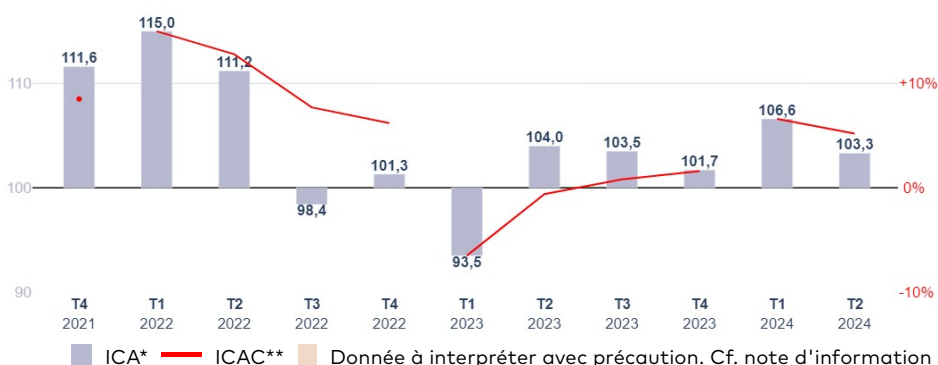
+4,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 819 pharmacies de l'échantillon enregistrent un cinquième trimestre consécutif de croissance : +3,3% au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. En cumulé depuis le début d'année, la hausse de CA atteint 5,2%. En dépit de ces bons résultats, des motifs d'inquiétude demeurent, notamment celui de l'accélération du nombre de fermetures de pharmacies. Avec plus de 200 fermetures l'an dernier, le nombre d'officines est passé sous la barre des 20 000 en France. Pour pallier ce mouvement, une aide de l'Assurance maladie, pouvant aller jusqu'à 20 000 euros par an, est actuellement en pourparler. Cette dernière ciblerait les officines qui sont seules dans leur commune.



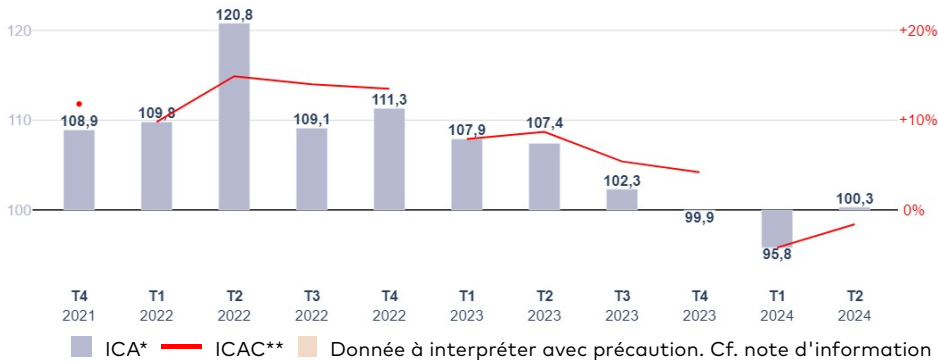
+5,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Transports et entreposage

Les 1 459 TPE-PME des transports et de l'entreposage de l'échantillon voient leur CA augmenter légèrement au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023 (+0,3% en valeur) après la baisse du trimestre précédent. En cumulé depuis le début d'année, le CA reste négatif (-1,6%). Malgré le contexte inflationniste tendu impactant la consommation des ménages, le volume de production marchande de transport progresse de 2% au premier trimestre 2024, après un trimestre de quasi-stabilité (-0,1%), selon la dernière note de conjoncture du Service des données et études statistiques (SDES). Par ailleurs, le bilan trimestriel Altareas indique que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur a augmenté de 23,4% au deuxième trimestre 2024 par rapport à l'année précédente.



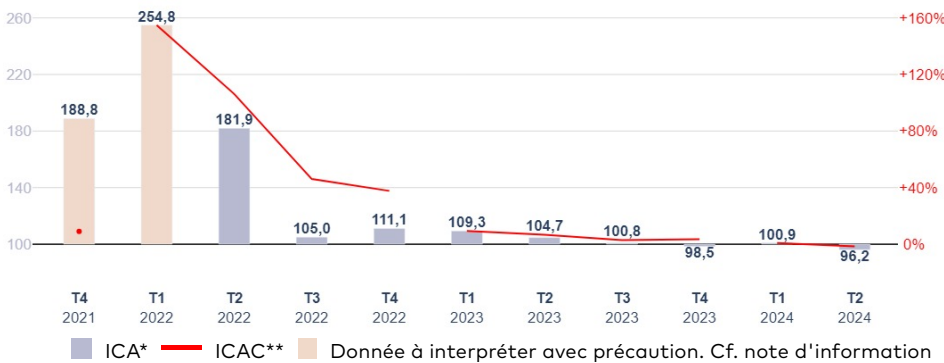
-1,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Hébergement et restauration

Les 5 696 structures de l'hébergement et restauration enregistrent une diminution de CA de 3,8% (en valeur) au 2e trimestre 2024, après la légère hausse du trimestre précédent (+0,9%). En cumulé sur le premier semestre, le CA enregistre une baisse de 1,5%. L'effet de base était toutefois défavorable, l'activité ayant augmenté de 4,7% au 2e trimestre 2023, période de comparaison. Signe que la dynamique du secteur n'est pas mauvaise, l'Insee indique que la consommation en France en services d'hébergement et restauration a augmenté de 0,8% au 2e trimestre 2024, après +0,1% au 1er trimestre 2024. Cette tendance à la hausse de la fréquentation touristique sur la période, confirmée par Atout France, a été favorable au secteur.



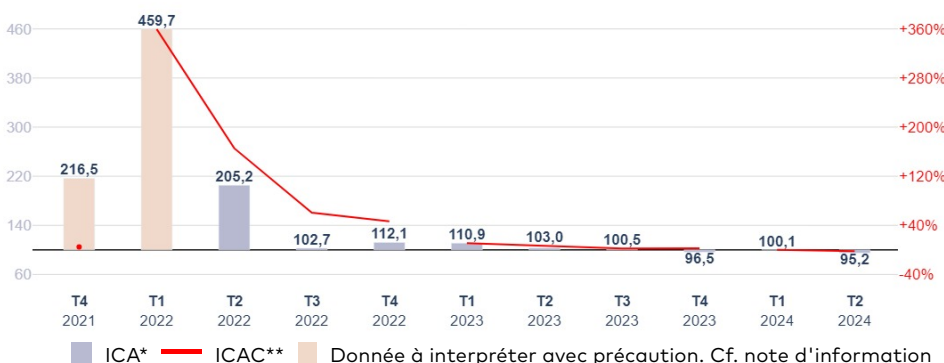
-1,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 2 573 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur CA se réduire nettement au 2e trimestre 2024 (-4,8%) après la légère hausse du trimestre précédent (+0,1%). En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche une baisse de 2,2%. Ce ralentissement doit toutefois être analysé avec un certain recul, l'effet de base étant défavorable (+3% au 2e trimestre 2023, période de comparaison). Selon un communiqué d'Atout France publié le 28 juin 2024, depuis le début d'année, la fréquentation touristique en France est en progression, tant pour la clientèle française (+4% de nuitées du 1er janvier au 15 juin, selon Flux Vision Tourisme) que pour les clientèles européennes et long-courriers (+5%) et ce malgré les conditions météorologiques, particulièrement défavorables au printemps. Selon Atout-France (juin 2024) qui relaie une information STR-In Extenso, l'hôtellerie pourrait en revanche connaître une saison estivale en léger retrait, malgré la hausse d'activité anticipée à Paris et en Île-de-France en août avec les jeux olympiques.



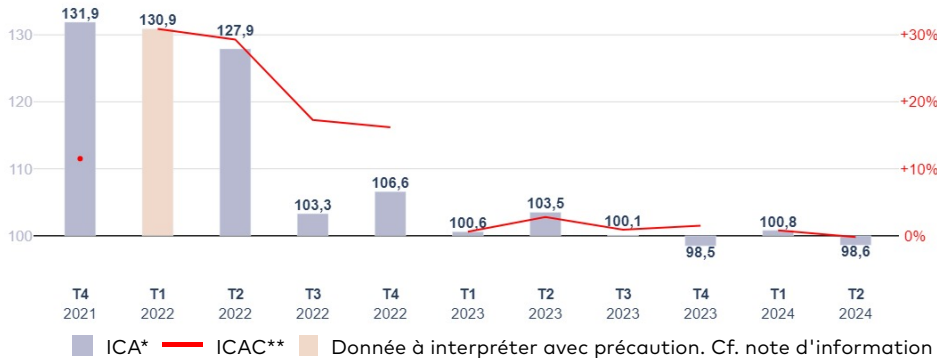
-2,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Restauration de type rapide (5610C)

Les 1 177 professionnels de la restauration rapide de l'échantillon voient leur CA se réduire de 1,4% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023, après la légère hausse du trimestre précédent (+0,8%). En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche une baisse de 0,2%. La hausse des prix pratiquée au 2e trimestre 2024 par les professionnels du secteur (+1,5% selon Food Service Vision) n'a, semble-t-il, pas été suffisante pour faire croître le CA global dans la région. Si le début d'année est un peu compliqué pour la restauration rapide, la dynamique du secteur est bonne depuis plusieurs années : selon Food Service Vision, les chaînes de restauration rapide en France ont enregistré une hausse de 30% de leur chiffre d'affaires entre 2019 et 2023, performance en partie liée à l'augmentation du nombre de points de vente.



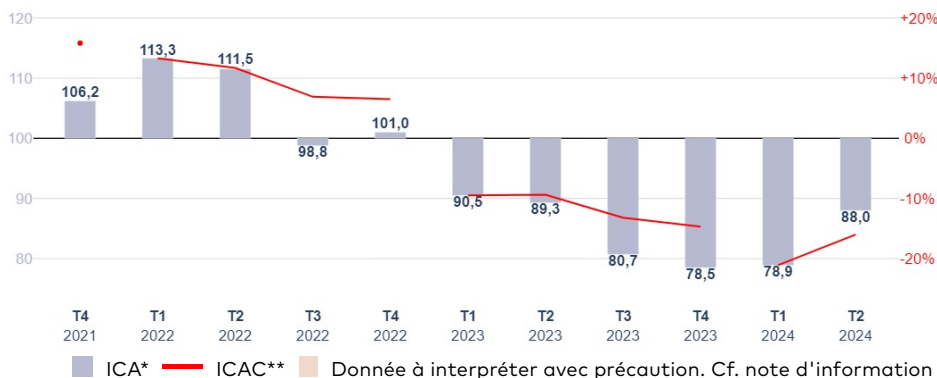
-0,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Agences immobilières (6831Z)

Les 1 254 agences immobilières de l'échantillon voient leur activité reculer pour le sixième trimestre consécutif mais moins fortement que lors des précédentes périodes: -12% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023 après -21,1% au 1er trimestre 2024. En cumulé sur le semestre, la réduction atteint 16%. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. En un an, le nombre de faillites d'agences immobilières a ainsi plus que doublé (+114%), constate la Fnaim. Entre mai 2023 et avril 2024, plus de 1 100 d'entre elles (1 agence sur 24) ont ainsi mis la clé sous la porte. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants au 2e trimestre 2024 avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile. Ainsi, ils atteignent en juin leur niveau le plus bas depuis un an (3,66% en juin 2024 après 4,20% en décembre 2023).



-16 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Coiffure (9602A)

Après la nette hausse du précédent trimestre (+4,9%), les 1 553 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité repartir à la baisse au cours du 2e trimestre 2024 (-0,8% en valeur par rapport au 2e trimestre 2023). En cumulé sur le semestre, le CA affiche une hausse de 2,3%. Le cabinet d'études Xerfi anticipe cependant un nouveau ralentissement de l'activité des salons de coiffure sur l'ensemble de l'année. L'indicateur resterait en effet pénalisé par les pressions sur le pouvoir d'achat. Face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait notamment se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.



+2,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 65 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :

